



**Amis, Propriétaires  
et Locataires de Lacanau Océan**  
BP n°4  
33680 LACANAU

Lacanau, le 30 septembre 2016

Monsieur le Président de la communauté des communes de la  
*pointe du Médoc,*  
Monsieur le Président de la communauté des communes des  
*lacs médocains,*

Messieurs les Présidents,

L'APLLO a récemment été saisie par un de nos adhérents des conséquences d'un déficit d'aménagement sanitaire d'un parking très fréquenté sur un site touristique de Lacanau Océan.

En effet, cela fait plusieurs années que le parking du *Lion* (ou *Super-sud*) est souillé par des déjections humaines. Cette situation est rendue préoccupante par la fréquentation très importante des lieux tout au long de la saison, voire tout au long de l'année. Ce sujet n'est pas nouveau, en témoigne une première lettre envoyée par ce riverain dès 2011 à la mairie de Lacanau... laquelle l'avait "renvoyé" sur l'ONF.

Or, comme vous le savez, à l'instar de tous les aménagements touristiques littoraux, l'entretien du "*plan plage*," en général, et du "*Lion*" en particulier est financé, principalement, par la communauté de communes des lacs médocains. Que ce type de travaux soit engagé dans le cadre du programme d'entretien ou bien au travers du programme d'aménagements, il est indéniable que la part de financement qui lui revient, fait de la CDC une force menante aux côtés d'autres financeurs (conseil départemental et, s'agissant d'une emprise domaniale, l'ONF).

Nul doute, d'ailleurs, que l'ONF ait déjà proposé à ce sujet un programme de travaux, en mesure d'assurer ensuite la mise en place et l'entretien des équipements idoines.

Au demeurant, une étude du GIP *Littoral Aquitain* concernant la réhabilitation de 5 sites d'accueil sur le territoire de la CDC des Lacs *médocains* prévoit la mise en place de toilettes sur ce site.

A quelques mois de la transition de la CDC des Lacs *médocains* vers la CDC *Médoc Atlantique*, l'APLLO et ses adhérents sont attentifs au moindre signal positif que devrait constituer cette évolution politico-administrative. Or à ce jour, elle n'est perceptible pour le grand public, essentiellement, que par quelques bribes "lâchées" lors de conseils municipaux...

En cette période de construction budgétaire 2017, l'implication sur ce dossier des élus de *Médoc Atlantique* serait un signal très fort pour les habitants de la commune la plus "méridionale" de cette future CDC, montrant par là que les kilomètres nous séparant de son futur siège ne constituent pas un frein au traitement de dossiers locaux.

En espérant que cette requête recevra une réponse satisfaisante pour les touristes comme pour les riverains, veuillez agréer Messieurs les Présidents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alain CROMBEZ  
Président de l'APLLO



Pour information :

- Mme la Conseillère départementale (canton sud-médoc)
- M. le Directeur régional de l'ONF
- M. le maire de Lacanau
- Adhérents de l'APLLO
- Résidents des abords du Lion
- association *Vive La Forêt*